



La Caf de l'Ain renouvelle sa newsletter dédiée à ses partenaires : désormais **mensuelle, plus dynamique et plus courte**, elle vous apportera des actualités fraîches, locales et nationales. Vous retrouverez des articles courts et des liens pour en découvrir davantage selon les sujets. Après cinq années d'existence la Caf&co évolue pour mieux vous informer et rester en phase avec vos attentes, alors n'attendez plus pour la découvrir et la relayer autour de vous. Pour s'inscrire et recevoir cette lettre automatiquement, écrivez-nous à contact-communication@caf01.caf.fr. Bonne lecture à tous.



Renforcer l'accès aux droits avec le centre pénitentiaire

Le 19 février, M. Bellahcene, directeur du SPIP de l'Ain, M. Guidi, chef d'établissement du Centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse et M. Lepage directeur de la Caf de l'Ain ont cosigné une convention partenariale. Ce partenariat vise à améliorer l'accès aux droits sociaux des personnes en situation de détention. Issu de trois années de travail collaboratif, il permettra d'accompagner les détenus et leurs familles afin d'éviter les ruptures de prestations et de faciliter les démarches administratives. Un projet qui s'inscrit dans une démarche de parcours attentionné dont les premières actions seront mises en place dans les prochains mois : sensibilisation du personnel pénitentiaire, permanences Caf au sein du centre pénitentiaire...

La Caf de l'Ain est également engagée auprès des familles en soutenant financièrement le Relais Enfants Parents de l'Ain. Cette association aide au maintien des liens entre les enfants et leur parent incarcéré. L'objectif est d'accompagner les détenus dans leur rôle parental notamment en favorisant le dialogue lors des visites, et proposant des groupes de parole.



Faciliter l'accès au RSA et à la prime d'activité

La réforme s'inscrit dans le cadre de la Solidarité à la source, visant à simplifier le parcours déclaratif et sécuriser la donnée entrante pour le versement des droits. Elle propose des formulaires de déclaration préremplis pour les bénéficiaires du RSA et de la PPA, grâce aux informations fournies par les employeurs et organismes sociaux. Actuellement, 34 % des personnes éligibles au RSA ne le demandent pas, ce qui souligne la nécessité de faciliter l'accès à ces aides cruciales pour les ménages modestes. La complexité des démarches et le risque d'erreurs dans les déclarations de ressources engendrent une instabilité financière pour des allocataires déjà fragilisés.

Le déploiement est prévu en 3 étapes : l'arrivée du montant net social en février 2024, l'application de la réforme par 5 Caf de présérie depuis octobre 2024 et la généralisation en mars 2025.

[En savoir plus](#)



Nouveautés : aides aux vacances et au temps libre

En février, la Caf de l'Ain lance sa campagne "vacances" 2025 pour aider les familles bénéficiaires à financer ces moments. Pour cette année, plusieurs changements : un plafond du QF relevé à 850 €, un système simplifié en deux tranches avec forfaits pour séjours famille (600 € et 300 €) et enfants (30 € et 15 €), une aide au temps libre augmentée à 80 €.

[En savoir plus](#)



Info dernière minute !

A compter du 1er mars la déclaration trimestrielle pour les bénéficiaires du RSA ou de la prime d'activité change. Pour tout comprendre et répondre aux questions, un live spécial "Solidarité à la source" est organisé le Mercredi 26 février à 18h15 sur Youtube. Nous vous invitons à transférer l'information dans vos structures.

[Accéder au live](#)

Webinaire



- 17.02.2025 -

Un webinaire dédié à la solidarité à la source

L'objectif : présenter la mise en place du dispositif de ressources mutualisées (DRM) pour le RSA et la prime d'activité à compter du 1er mars 2025. Destiné aux partenaires recevant du public, ce webinaire explique le passage d'une déclaration trimestrielle manuelle à une déclaration préremplie, afin de simplifier et de sécuriser le processus. Désormais les ressources prises en compte correspondent à la date de versement par l'employeur ou l'organisme social et non à la date de perception.

[Découvrir le support de présentation](#)